



## **PROTOCOLE de pratique d'EPS en secondaire annexé au protocole sanitaire du 29.08.2020**

Selon les recommandations édictées par l'AEFE sur la pratique de l'EPS, il a été décidé en interne les pratiques suivantes :

### **Obligations de l'enseignant :**

- L'équipe pédagogique d'EPS privilégie les activités individuelles sur le 1<sup>er</sup> semestre (badminton, course de fond, multibond : le sport collectif sera envisagé sur le 2<sup>e</sup> semestre
- Le matériel sportif sera désinfecté après chaque manipulation à la fin de la séance soit par l'élève lui-même soit par un adulte
- Les professeurs gardent leurs masques

### **Obligations de l'élève :**

- En raison des mesures sanitaires à respecter, les vestiaires ne sont pas accessibles. Chaque élève devra arriver en cours d'EPS avec sa tenue de sport. Il sera sanctionné en cas d'absence de tenue
- Les élèves seront accueillis par leur professeur et reçoivent les consignes sans masque tout en respectant les distanciations. Ils rangeront leurs masques dans un sachet ou sac dédié à cet effet.
- Au moins 10 min avant la fin de la séance, les élèves sont invités à se nettoyer avec leurs lingettes, leurs serviettes, aux lavabos etc...  
Ils ne pourront être acceptés en sueur à l'heure de cours suivant. Ils devront remettre leurs masques pour poursuivre leur journée.

Ce protocole s'applique à tous les niveaux de classes de le 6<sup>e</sup> à la Tle et sur les heures annualisées de 1ères et Tles effectuées au stade.

---